

L'équipe de "Step By Step" a apporté son aide tant qu'elle a pu mais faute d'une prise de conscience politique, la population carcérale nécessitant des soins spécifiques liés à la consommation doit se résigner et subir les conséquences d'une politique à la belge, le fédéral et la région se renvoyant la patate chaude.

Combien de temps les usagers concernés, les services d'aide spécialisés et l'opinion publique vont-ils devoir attendre avant que cette question soit tranchée? Pourquoi une loi ne peut-elle être appliquée? A qui la faute? Aux ministres de tutelle qui ne débloquent pas les fonds nécessaires? Au transfert de compétences qui provoque un imbroglio bloquant toute intervention? Au public concerné qui ne suscite pas l'attention nécessaire des acteurs politiques? La réponse du ministre de la Justice Koen Geens lors d'une question parlementaire jointe émanant de Willy Demeyer (PS) et Georges Gilkinet (Ecolo-Groen) de mars 2016 ne laisse aucune équivoque quant au motif bloquant la reconduction d'un projet tel que "Step By Step": "Il va de soi que nous devons d'abord éclaircir cette question de compétence!"

En attendant que cette question cruciale soit tranchée, les personnes incarcérées ne bénéficient pas des droits et des soins auxquels elles devraient prétendre et n'ont également aucun recours possible pour se faire entendre. Est-ce cela la Belgique des droits de l'homme?

#### **Le danger de la radicalisation**

Pour susciter l'attention de nos élus, peut-être devrions-nous envisager la question des toxicomanes et de la délinquance sous un autre angle? En effet, depuis quelque temps, ces questions sont supplantées par celles de l'islamisme radical, de la violence qu'il engendre et de sa prévention. La question de sa gestion en milieu carcéral est posée de manière urgente, et notamment celle des risques de contagion de ces idées auprès de populations socialement ou psychologiquement fragilisées,

ayant accumulé échecs et rejets, n'entrevoiant plus de perspectives et envahies d'un désespoir mortifère. S'il est bien une catégorie de personnes qui correspond à cette énumération, c'est celle des personnes toxicomanes. En effet, pour bon nombre de personnes souffrant de toxicodépendances,

c'est le choix de cette impasse de vie qui s'impose. A défaut de soutien, d'encadrement psychosocial et de perspectives positives, elles peuvent se laisser entraîner vers d'autres dérives qui ne manquent pas de se propager de façon sournoise en milieu carcéral.

Supprimer ce projet novateur n'aidera donc certainement pas à rétablir le fragile équilibre que ces travailleurs sociaux de qualité avaient pu faire naître chez certaines d'entre elles.

Les pouvoirs publics n'ont visiblement pas l'habitude de faire le lien entre les diverses problématiques sociétales auxquelles ils sont confrontés, préoccupés avant tout de demeurer cloisonnés, chacun dans sa propre "compétence". Faute de réflexion sur le long terme et faute d'une politique de prise en charge cohérente, notre société vivra encore très certainement des drames humains.

Accompagner ces personnes dans leur parcours lié à ce statut de toxicomanes et tenter de leur rendre l'espoir étaient bel et bien un moyen de prévenir les dérives possibles liées à leur fragilité et à leur besoin d'être reconnues. L'équipe de "Step By Step" s'y employait jusque-là, ce n'est désormais plus possible faute de décisions politiques prises à temps.

→ En 2011, le Point de Contact "Step By Step" de la Fedito wallonne a été soutenu dans sa mise en œuvre par un comité de pilotage composé de représentants d'institutions solidement ancrées dans le secteur des assuétudes à savoir Cap Fly à Liège; Sésame à Namur; Alise-Ellipse à Carnières; Trempoline à Châtelet; Phénix à Jambes.

#### **LAURENCE PRZYLUKI**

Présidente de la Fedito wallonne, au nom du comité de pilotage du projet "Step By Step".